

ACTU COMM'

cphv
Communauté
Perche & Haut Vendômois

BOUFFRY • BRÉVAINVILLE • BUSLOUP
CHÂUVIGNY-DU-PERCHE • DROUÉ
FONTAINE-RAOUL
FRÉTEVAL • LA CHAPPELLE-ENCHÉRIE
LA CHAPPELLE-VICOMTESSE • LA FONTENELLE
LE POISLAY • LIGNIÈRES • LISLE
MOISY • MORÉE • OUZOUEUR-LE-DOYEN
PEZOU • RENAY • ROMILLY-DU-PERCHE
RÛAN-SUR-EGVONNE • SAINT-HILAIRE-LA-GRAVELLE
SAINT-JEAN FROIDMENTEL • VILLEBOUT



Janvier 2020 N° 9

Retrouvez toute l'information
de votre Communauté
de Communes sur le site
internet : www.cphv41.fr



LA MISSION LOCALE



☎ **02 54 77 14 87**
pour prendre
rendez-vous

Permanence tous les mercredis
à Fréteval de 14 h à 17 h
au siège de la CPHV
(en face de la médiathèque).

EMPLOIS FORMATIONS

ACTUS APPRENTISSAGES

www.ml-vendomois.fr

Rejoignez-nous !

facebook



Chers administrés,

J'aimerais tout d'abord vous adresser tous mes bons vœux pour cette année 2020 qui démarre avec le 9^e numéro de notre lettre d'information *Actu Comm'*. Cette année sera marquée par le renouvellement des élus communautaires suite aux élections municipales qui auront lieu dans nos communes les 15 et 22 mars prochain.

Vous retrouverez dans ce document les dernières informations concernant le déploiement de la fibre sur notre territoire, présenté par le Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique.

Enfin, une attention particulière est portée à la programmation culturelle 2020. En effet, cette année encore, les médiathèques intercommunales, l'office

de tourisme intercommunal et l'école de musique du Perche & Haut Vendômois, œuvrent ensemble pour vous proposer un programme varié d'animations et d'évènements, vous permettant de découvrir le patrimoine, la culture, la lecture, la musique sur l'ensemble du territoire. Vous recevrez prochainement dans vos boîtes aux lettres la programmation culturelle 2020 de la Communauté du Perche & Haut Vendômois.

Vous souhaitant une agréable lecture,

Alain BOURGEOIS
Président de la Communauté
du Perche & Haut Vendômois

L'ADIL

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement – Espace Info Energie de Loir-et-Cher (ADIL EIE 41) vous informe, vous conseille et vous guide gratuitement et de manière neutre sur toutes les questions juridiques, techniques, financières et fiscales liées au logement et à l'énergie. Elle s'adresse à tous : propriétaires, locataires, bailleurs, jeunes à la recherche d'un logement...

La 15^e Randonnée du Perche & Haut Vendômois

15^{ème} Randonnée du
Perche & Haut Vendômois
Dimanche 29 mars 2020
Départ : Place Pierre Genevée
Fréteval (41)

11 NOUVEAUX PARCOURS!

GRANDS PARCOURS : 31, 37, 43 ET 48 KM
DÉPART EN CAR 6H30
RÉSERVATION OBLIGATOIRE

MOYENS PARCOURS : 11 À 27 KM
DÉPARTS DE 7H30 À 10H

PARCOURS FAMILLE : 6 KM
DÉPARTS DE 7H À 14H

INFORMATIONS/INSCRIPTIONS :
otih@cchv41.fr
02.54.82.74.91 ou 06.11.82.06.13
www.cphv41.fr



Communauté du Perche & Haut Vendômois – Actu Comm' N° 9 •
Directeur de la publication : Alain BOURGEOIS • Administration
et rédaction : CPHV • Tirage : 6000 exemplaires • Reproduction
partielle ou totale interdite • Ne pas jeter sur la voie publique •
Conception et impression : **CM CONTINENTAL MÉDIAS** (06 13 89 61 41)

Communauté du Perche & Haut Vendômois CPHV

Place Pierre Genevée - 41160 Fréteval - 02 54 82 74 91 - cchv@cchv41.fr - www.cphv41.fr

LE DÉVELOPPEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT

La CPHV est membre du Syndicat Mixte Ouvert Val de Loire Numérique qui est en charge du Déploiement du Très Haut Débit sur les Départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher.

Une délégation de Service Public (DSP) a été attribuée à l'opérateur Val de Loire Fibre qui se chargera de la construction, de l'exploitation et la commercialisation du réseau. Le programme de déploiement prévoit que 100% du territoire, même l'habitat isolé, soit raccordable à la fibre d'ici fin 2022.

Val de Loire Fibre a rencontré dans la phase de lancement des difficultés qui engendrent un glissement de 12 voire 18 mois maximum pour les plaques les plus complexes à mettre en service. Cependant, le projet entre progressivement dans une phase d'industrialisation et les capacités de production augmentent.

Une première phase de commercialisation a d'ailleurs eu lieu en fin d'année 2019 avec des réunions publiques sur les premiers territoires concernés.



Le déploiement à Fréteval

LE DÉPLOIEMENT SUR LA CPHV

Deux Nœuds de Raccordement Optique (locaux techniques recevant les équipements des opérateurs) ont déjà été installés à Fréteval ainsi qu'à Pezou et ils sont interconnectés au réseau de collecte. Il s'agit des « autoroutes de l'information » par lesquelles transitent les données.

La construction du réseau en direction des habitations a également démarré sur les premiers secteurs prévus au programme : Saint-Firmin-des-Prés, Rahart, Brévainville, Saint-Jean-Froidmentel et Fréteval.

Il s'agit de relier des armoires de rue appelées sous-répartiteur optique jusqu'à des Points de Branchement Optique situés sur le domaine public. Les infrastructures existantes (poteaux ou fourreaux) sont réutilisées au maximum mais des travaux plus conséquents de génie civil sont réalisés. À noter que le déploiement se fait selon des découpages techniques et pas forcément à l'échelle d'une commune entière.

Une fois les travaux terminés, une réunion d'information sera programmée afin de présenter aux habitants les offres des différents opérateurs présents. Le raccordement final jusqu'à l'intérieur de l'habitation se fait après la souscription à un abonnement.

LE SERVEUR D'ÉLIGIBILITÉ

Val de Loire Fibre a mis en place un serveur d'éligibilité qui permet, après avoir saisi son adresse, de prendre connaissance de la date d'arrivée de la fibre. Si l'adresse n'est pas connue, un formulaire permet de se signaler afin qu'elle soit intégrée.

www.valdeloirefibre.fr



VDF à Pezou

COMBIEN COÛTERA LE RACCORDEMENT À LA FIBRE ?

Il n'y a pas de frais de raccordement facturés lors de la souscription à un abonnement.

Le propriétaire a simplement à sa charge l'infrastructure nécessaire au passage de la fibre sur le domaine privatif soit le fourreau, soit des poteaux. Attention, si un fourreau est cassé ou bouché en domaine privatif, c'est bien le propriétaire qui doit le réparer.

Tous les travaux sur le domaine public sont prévus dans la DSP et donc le câblage sur la partie privative. Certains Fournisseurs d'Accès Internet peuvent facturer des frais d'accès au service.

NOTA INCLUSION NUMÉRIQUE

Afin de répondre aux besoins urgents ou particuliers des habitants et des entreprises, il a été mis en place une solution technique complémentaire dite d'inclusion numérique pour permettre à toutes les personnes ne disposant pas d'une connexion filaire à 8 Mbit/s de pouvoir disposer d'un bon haut débit. Ce dispositif de subvention de 450€ maximum permet de s'équiper d'une solution satellite ou 4G fixe.

PLUS D'INFORMATIONS

www.valdeloirenumerique.fr

VAL
DE LOIRE
NUMÉRIQUE

UFC PLUS PRÈS DE VOUS

UFC Que Choisir est une association loi de 1901 créée en 1951, totalement indépendante, ayant pour objet d'informer, de conseiller et de défendre les consommateurs.

Dans le Loir-et-Cher, l'association locale UFC Que Choisir 41 est animée par des bénévoles entièrement à votre disposition et répartis en trois antennes : Blois, Romorantin, et Vendôme.

Concernant l'équipe vendômoise, composée de 5 bénévoles (Marité, Isabelle, Véronique, Michel, et Bernard), elle agit sur l'ensemble de l'arrondissement de Vendôme composé de plus de 100 communes sur une superficie de 1.720 km², et dont la population de plus de 65 ans est supérieure à celle de moins de 20 ans. Elle vous reçoit à sa permanence située au Pôle d'Accès au droit, 37 avenue Georges Clemenceau à Vendôme, les mercredis de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que les samedis de 9 h à 12 h.

En 2018, UFC Vendôme a traité 85 dossiers dont plus de 90 % ont trouvé une issue positive pour la personne lésée.

Constatant toutefois que certaines personnes ne pouvaient se rendre à la permanence pour diverses raisons (horaires, distance, moyen de locomotion

inexistant, etc.) et toujours à la recherche de nouvelles idées pour se rapprocher de toutes et tous, notamment des personnes lésées, UFC Que Choisir Vendôme lance l'opération **UFC PLUS PRÈS DE VOUS**.

Cette opération tripartite a l'ambition de permettre à chacun d'entre vous d'avoir une meilleure connaissance de vos droits de consommateur et un meilleur accès à UFC Que Choisir.

1. Des soirées ou des après-midi d'informations sur les différentes arnaques à domicile et sur internet sont et seront animées dans votre commune par UFC Vendôme et la Gendarmerie Nationale.

Ces interventions, publiques et entièrement gratuites, vous permettront d'être informés des arnaques les plus courantes (démarchages à domicile, factures exorbitantes, phishing, etc.) mais surtout de vous donner les clés simples et pratiques pour les éviter.

2. Des communications sont régulièrement effectuées dans plusieurs médias locaux et internet afin



Retrouvez la Boîte aux Lettres UFC au siège de la Communauté de Communes, Place Pierre Genevée à Fréteval

de vous rappeler vos droits et de vous apporter des conseils simples et pratiques vous permettant ainsi de devenir un consommateur éclairé.

3. Plus de 25 boîtes aux lettres UFC Que Choisir seront installées dans certains lieux publics, notamment des mairies, vous permettant d'y déposer gratuitement le cas échéant votre litige. Celui-ci adressé aussitôt à notre permanence de Vendôme sera sous huitaine pris en charge et traité par un de nos bénévoles qui vous contactera sous 15 jours maximum afin de voir avec vous les suites à donner à votre dossier.

UFC QUE CHOISIR



Pôle d'Accès au Droit
37 avenue Georges Clemenceau
41100 VENDÔME
tél : 02 54 73 91 53

GEMAPI : GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

Précédemment, l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues incombait à tous les échelons (État, communautés de communes, communes, syndicats de rivières, etc.) sans pour autant que cela soit une obligation clairement définie.

Mais, depuis le 1^{er} janvier 2018, la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations est une compétence obligatoire confiée aux intercommunalités. Pour exercer les missions de la GEMAPI, la Communauté du Perche & Haut Vendômois (CPHV) a signé une convention avec la communauté d'agglomération Territoires vendômois afin de bénéficier des services techniques existants issus du SIERAVL (Syndicat Intercommunal d'Études de Réalisations et d'Aménagements de la Vallée du Loir) dissout. Un technicien de rivière est notamment affecté à notre territoire communautaire.

Les missions relevant de la GEMAPI, confiées aux intercommunalités, sont définies aux paragraphes 1, 2, 5 et 8 de l'article L.211-7 du code de l'environnement, à savoir :

1. L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
2. L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ;
5. La défense contre les inondations et contre la mer ;

8. La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

La CPHV a entrepris plusieurs actions depuis la prise de compétence. Un diagnostic technique a été effectué sur les ouvrages devenus propriété de la Communauté de Communes et les actions nécessaires voire urgentes ont été engagées, tel le remplacement du câble du vannage de l'ouvrage de Courcelles. Des campagnes de destruction de ragondins sont entreprises ainsi que des opérations d'arrachage de la jussie. Les études, dont certaines ont débuté avant la prise de compétence, se poursuivent. Citons le projet d'aménagement du lavoir de La Chapelle-Enchérie et de ses abords sur le Réveillon, qui permettra de stopper érosion de la berge et de garantir le passage des sédiments. La CPHV participe depuis 2018 à l'élaboration d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), outil de contractualisation entre l'État et les collectivités. Ce dispositif permet la mise en œuvre d'une politique permettant de traiter le risque d'inondation de manière globale.

Le financement de la GEMAPI, environ 100 000 € en 2019, est actuellement imputé au budget général de la CPHV. Le législateur a prévu la possibilité d'instaurer une taxe pour financer cette compétence devenue obligatoire. Les délégués communautaires n'ont pas, jusqu'à présent, instauré cette taxe dont le montant annuel par habitant ne peut dépasser 40 €.

EN BREF

Comice Agricole à Morée les 16 et 17 mai 2020

L'organisation recherche des bénévoles. Pour participer à cette grande aventure, contactez la CPHV au 02 54 82 74 91 cchv@cchv41.fr

Infos pratiques

LUTTER CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

LA COMMUNAUTÉ DU PERCHE & HAUT VENDÔMOIS PREND EN CHARGE 100% DE LA DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

SAVOIR LE RECONNAÎTRE

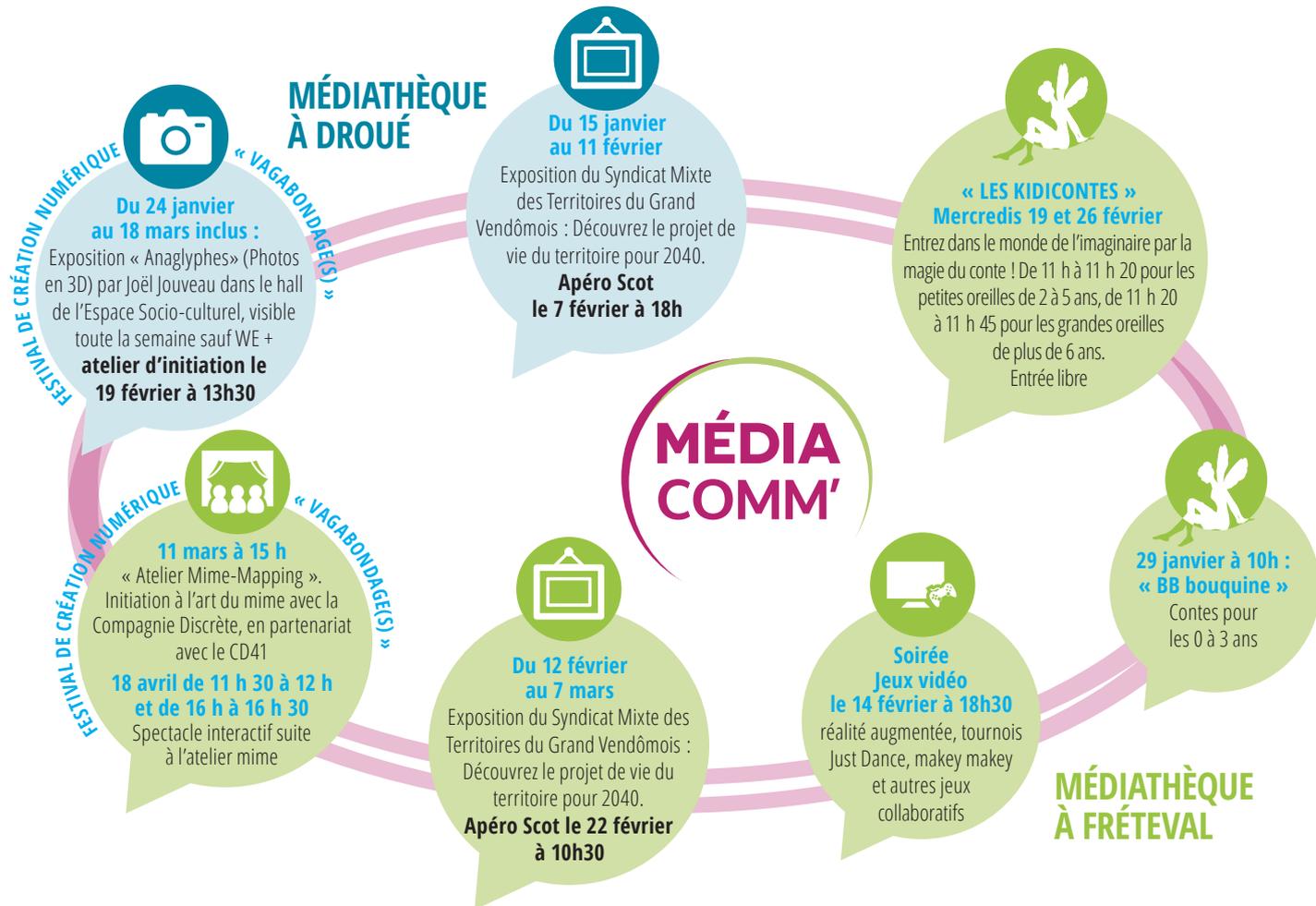
Frelon asiatique (taille réelle 3 cm)
Frelon commun (jusqu'à 4 cm)

INFORMATIONS:
02.54.82.74.91
cchv@cchv41.fr

cphv
Perche & Haut Vendômois

Développement économique

Dans le cadre des aides au développement économique, la Communauté du Perche & Haut Vendômois a subventionné l'installation d'une pompe à carburants à Droué.



Des bibliothèques au plus près de chez vous :

Profitez également des services et des animations de proximité avec les bibliothèques et Points lecture des communes de **Busloup, Fontaine-Raoul, Morée, Pezou** et les « Boîtes à livres » de **Fréteval, Moisy** et **Lignièrès**. Renseignements en mairie.

Médiathèque La Fonderie

Place Pierre Genevée • 41160 Fréteval
02 54 82 67 29 • mediatheque@cchv41.fr

Bibliothèque du Perche & Haut & Vendômois

Espace Socio-Culturel Route de Vendôme • 41270 Droué
02 54 80 59 16 • mediatheque.droue@orange.fr



Avec le soutien technique et financier du Conseil départemental de Loir-et-Cher

Toutes nos animations sont gratuites et accessibles à tous : adhérents et non-adhérents. D'autres animations vous seront bientôt proposées ! Restez à l'affût de notre actualité en vous inscrivant à notre newsletter.



Cette programmation est soutenue dans le cadre du contrat de coopération Pays Dunois / Pays Vendômois.

La Médiathèque La Fonderie et l'Office de Tourisme intercommunal se réunissent de nouveau pour vous proposer plusieurs animations autour du thème commun « Des Arbres & des Hommes », en écho à l'exposition accueillie par la Médiathèque du **1^{er} avril au 30 mai 2020**, autour de la thématique de l'Arbre.

Médiathèque La Fonderie à Fréteval :

- ➔ **Du 1^{er} avril au 30 mai inclus** : Exposition interactive « Des Arbres & des Hommes » (DLP41) et petite exposition de Dominique Mansion.
- ➔ **Mercredi 1^{er} avril à 14h30** : Atelier de fabrication de marque-pages en papier recyclé, sur le thème des arbres. À partir de 6 ans.

- ➔ **Samedi 4 avril à 20 h** : Projection du documentaire « Trognès, les arbres aux mille visages » en présence du naturaliste Dominique Mansion.
- ➔ **Mercredi 22 avril à 15 h** : Atelier de fabrication d'un herbier avec Elisabeth Dumont. De 7 à 11 ans.
- ➔ **Les mercredis 15 et 22 avril à 11 h** : « Les Kidicontes » sur le thème des arbres.
- ➔ **Mercredi 13 mai à 10 h** : Atelier de fabrication de marque-pages en papier recyclé, sur le thème des arbres. De 2 à 5 ans.
- ➔ **Samedi 4 juillet à 15 h**, conte au pied du « Vieux Chêne » à la Chapelle Vicomtesse « Quand les arbres palabrent » par Constance Félix.

Médiathèque à Droué

- ➔ **Du 2 juin au 31 août** : Exposition interactive « Des arbres et des hommes » (DLP41).
- ➔ **Mercredi 3 juin à 15 h – Espace Socio-Culturel à Droué** : Atelier « Brico-Trognès » par Dominique Mansion : créer, sculpter... le bois n'aura plus de secret pour vous ! À partir de 7 ans (15 personnes maximum).
- ➔ **Judi 9 juillet à 15 h** : « Biblio'plage » : raconte-tapis et autres contes sur les arbres par les bibliothécaires, au plan d'eau de l'Espace socio-culturel à Droué.

Office de Tourisme

- ➔ **Du 12 mai au 27 juin inclus**: Exposition « Volumétries Ligneuses », des sculptures végétales et leurs aquarelles, pour le plaisir des petits et des grands yeux ! à l'Office de Tourisme à Fréteval.
- ➔ **Mercredi 20 mai à 15 h - salle La Bourgade à Lignièrès** : Atelier « Bâtitisseurs de Nichoirs » par Perche Nature : Création de nichoirs à chouettes et passereaux. À partir de 8 ans. Gratuit, sur réservation obligatoire (20 personnes maximum).
- ➔ **Samedi 23 mai de 10 h à 18 h au Plan d'eau de la Varenne à Morée** : Grande fête du Tourisme Nature et du Paysage.
- ➔ **Samedi 23 mai à 15 h – Halle de la Fonderie à Fréteval** : Atelier « Brico-Trognès » par Dominique Mansion : créer, sculpter... le bois n'aura plus de secret pour vous ! À partir de 7 ans (15 personnes maximum).
- ➔ **Dimanche 24 mai à 15 h – Château Féodal à Fréteval** : Atelier « Graines d'herboristes ! » par Dominique Mansion : toucher, chercher, sentir, découvrir... les arbres du château ont tant à vous révéler ! À partir de 6 ans (25 personnes maximum).